

# Modification du règlement intérieur des déchèteries

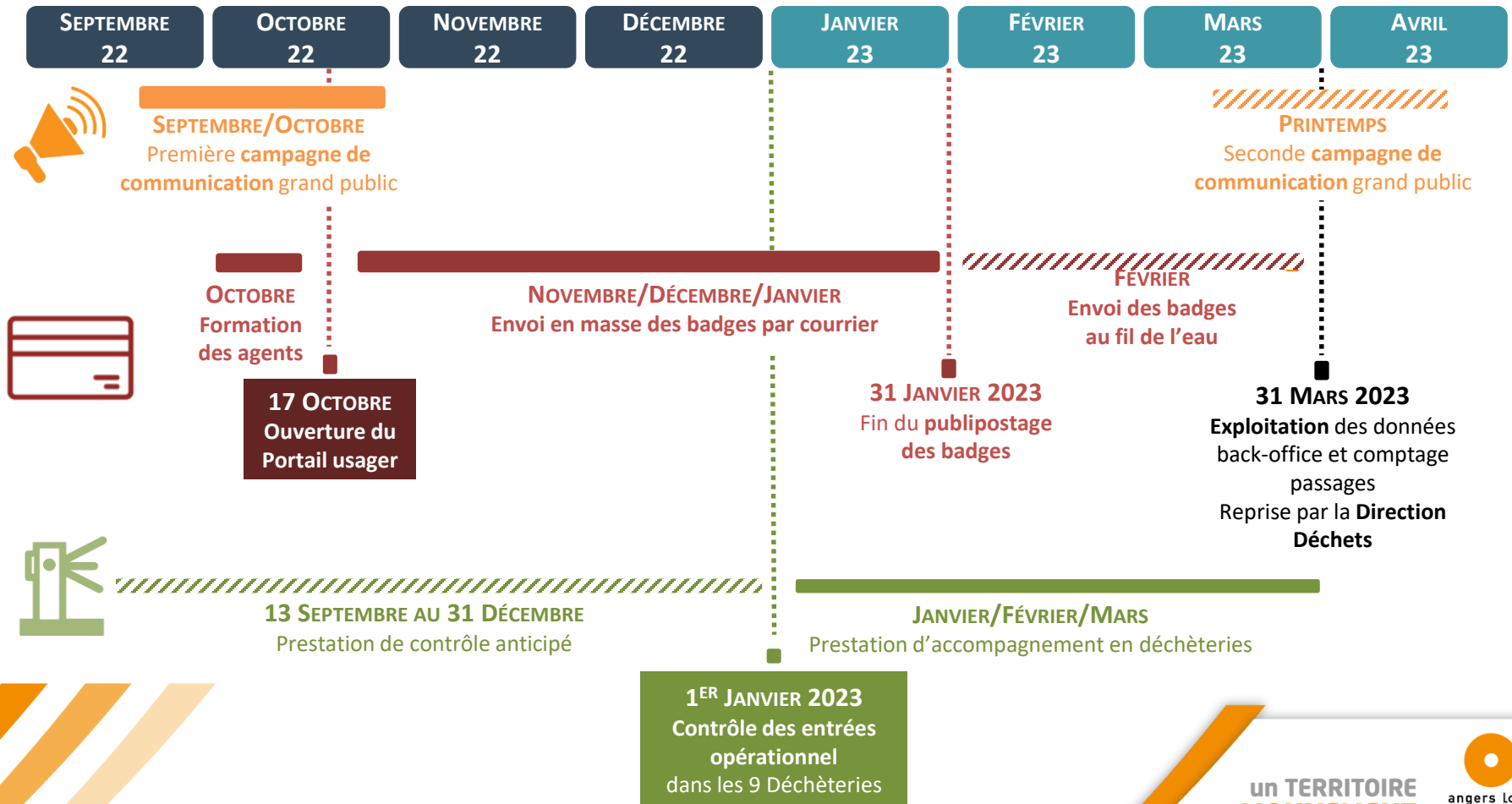


Conseil de Communauté du  
Lundi 12 septembre 2022

# STRATÉGIE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

- Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2023-2030)
- Feuille de route Economie Circulaire (2023-2030)
- Optimisation et modernisation du réseau de déchèteries
- Optimisation de la collecte des déchets
- Amélioration des performances de la collecte sélective
- Déploiement du tri à la source des biodéchets
- Accompagnement à la mise en place de la filière de valorisation des biodéchets
- Recherche d'alternatives à l'enfouissement
- Maîtrise des coûts d'élimination des déchets
- **Mise en œuvre du contrôle d'accès en déchèteries**

# Calendrier du contrôle d'accès dans les déchèteries



## COMMUNICATION GRAND PUBLIC

**Objectif : avoir un maximum de demandes de badges sur le portail numérique pour un traitement plus rapide**

**Octobre** | Campagne sur les réseaux sociaux, Web, presse  
Dossier dans le Métropole du 31/10  
Kit de communication dédiée aux communes  
Distribution des flyers et affichage dans les déchèteries

**Oct. à déc.** | Distribution des calendriers de collecte (92 000 unités)

**A partir du 17/10** | envoi des badges par la Poste (estimation 70 000 badges),  
Foire aux questions sur le portail et site ALM



## COMMUNICATION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

**Objectif : orienter tous les professionnels vers les prestataires adaptés**

Juillet | Envoi d'un courrier aux détenteurs de badges de pesées

Oct. à déc. | Distribution de flyers par les agents de déchèteries et/ou agents de sécurité

## ADAPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR AU PROJET DE CONTRÔLE D'ACCES

---

- Badge obligatoire à partir du 1er janvier 2023
- Badge valable pour toutes les déchèteries d'ALM
- 1 badge par foyer
- Pas de modification des règles et conditions d'accès
- Mise à jour du règlement intérieur : évolution des déchets reçus sur les sites (nouvelles filières) ...

